



CONFÉRENCE – DÉBAT

Jeudi 13 février 2025 de 18h30 à 20h30

Guerre des narratifs historiques et le conflit Russie Ukraine

Les guerres surgissent rarement dans un « ciel serein ». Elles sont le plus souvent précédées d'une montée des tensions alimentées par des récits historiques « simplifiés », biaisés sans être nécessairement faux, élaborés par des historiens, des intellectuels le cas échéant talentueux et connaissant leur sujet.

S'agissant de l'Ukraine et de la Russie, la discussion tourne en grande partie autour du droit de l'Ukraine à son existence nationale et de la volonté de la Russie de l'occulter. Pour Vladimir Poutine, ce droit est relatif, comme il l'explique dans son article du 12 juillet 2021 : continuité entre la « Russie kiévienne » et la Moscovie, proximité religieuse, linguistique, lutte contre les ennemis communs.

Inversement pour les Ukrainiens c'est Kiev qui évangélise, « civilise » la Russie, la proximité linguistique est toute relative (elle est bien plus patente avec le polonais). Au narratif russe, l'Ukraine, qui se veut occidentale, oppose le droit expressément reconnu internationalement à voir ses frontières et sa sécurité garanties, y compris en adhérant à l'OTAN et à l'UE.

En ayant à l'esprit ces visions divergentes de l'histoire ancienne et récente, quels sont les enjeux plus immédiats du conflit en cours ?

Intervenants :

- **M. l'Ambassadeur Jean-Charles Berthonnet**
- **Le Colonel (er) Christian Barthlen**
- Modération : **le Général (2S) Nicolas Richoux**

Conférence en présentiel : École Militaire, **Amphithéâtre Louis**

Accueil le jour même au 5, place Joffre de 18 h 00 à 18 h 30 puis entrée au 1, place Joffre

IMPÉRATIF : pièce d'identité officielle exigée

Inscription électronique obligatoire avant le 10/02 minuit, en suivant ce lien :

<https://www.paris-ecole-militaire.fr/fr/forms/guerredesnarratifshistoriquesetleconflitrussieukraine>

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles. Leur validation se fera au plus tard le 2/12, il est donc inutile de réitérer une demande d'inscription en cas d'absence de validation avant cette date.

Conférence par Internet : suivre le lien ci-dessous le jour même

<https://us06web.zoom.us/j/86864429551>